



## Comment ne pas les dettes après décès

Par **maes**, le 11/11/2008 à 18:54

comment faire pour ne pas payer les dettes de ma belle mère quand elle décédera merci d avance

Par **Visiteur**, le 11/11/2008 à 20:15

ce n'est pas d'habitude mon forum....  
mais un bonjour et un merci... ne vous ferait pas de mal

Par **MariePoppins**, le 11/11/2008 à 22:42

Bonsoir,

Dans un 1er temps attendre que belle maman decede hi hi hi hi

- certicat de dece en main votre mari doit se rendre au tribunal et faire une renonciation de succession tout simplement .

**Attention:**

s'il y a d'autres heritiers( frères , soeurs, enfants, petits enfants..... ils doivent tous faire la

meme demarche )

Cordialement.

Non juriste, juste quelqu'un qui a connu cette situation .